

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_013](#) | [Bibliographies diverses. Pauvreté. Hermaphrodites. Anormalité. Criminalité. Onan](#)[Item\[Le Maroc. Note d'un voyageur. Léon Godard, prêtre, p. 30\]](#)

[Le Maroc. Note d'un voyageur, Léon Godard, prêtre, p. 30]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb013_f0137

SourceBoite_013 | Bibliographies diverses. Pauvreté. Hermaphrodites. Anormalité. Criminalité. Onan

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Le Maroc — notes d'un voyageur
1858-1859

par Leon Godard, maître

8003j22

-- 30 --

pour déterminer approximativement la population d'une ville, n'est-il pas à propos de comparer l'étendue relative du quartier juif avec celle des autres quartiers, et d'établir ensuite une proportion entre les deux populations, juive et musulmane, en se basant sur le développement du terrain qu'elles occupent? Il est vrai que les juifs, dans leurs mellahs et leurs ghettos, sont généralement réunis en fourmilières, et que les Maures se donnent un peu plus d'espace et plus d'air. Mais, en tenant compte de cette différence, il faudrait encore admettre un chiffre plus élevé que celui de M. Renou, pour la population des villes. Les rabbins, d'ailleurs, marquent un nombre inférieur à celui de la population réelle du mellah, afin de payer une capitation moins forte. Le gouvernement marocain qui n'en peut douter, mais qui ne veut pas se donner la peine de faire un recensement, élève arbitrairement le chiffre porté aux registres de la synagogue. Au rapport de plusieurs juifs, leurs coreligionnaires inscrits seraient au nombre d'environ 2,700 à Tanger, 12,000 à Tétouan, 7,000 à Rbat, 600 à Casa Blanca, 2,500 à Azemmour, 3,000 à Safi, 7 ou 8,000 à Mogador, 10,000 à Mequinez, 35 ou 40,000 à Maroc, 50 ou 60,000 à Fez. Mais alors que faire des chiffres donnés par nos géographes contemporains? M. Lavallée, dans sa nouvelle édition de Géographie universelle de Malte-Brun, accorde à Fez une population totale de 30 à 40,000 habitants, à Mequinez 15,000, à Maro 3,000! L'opinion commune des Marocains est que Fez renferme environ 300,000 habitants, Maroc à peu près autant, Mequinez 80,000 en y comprenant sa garnison. Déroutés par de si énormes divergences d'opinions, nous agirons prudemment en suspendant notre adhésion, ou peut-être en adoptant comme plus probable la moyenne entre les divers calculs.

Les Juifs marocains, dont il ne faut pas hésiter à porter le nombre à 450,000, ne sont pas tous des exilés d'Espagne ou des immigrants attirés par l'intérêt du commerce. Il y a dans les montagnes du sous des tribus indigènes entière-



